

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
13 juin 2019	9	1	1	1	0

Vote(s) pour : 10  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Séance du 18 juin 2019,**

Sous la présidence de Monsieur René DARBOIS, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

### Point n° 8 : Schéma directeur "nitrates"

Le Comité Syndical,

VU le cahier des charges pour la réalisation d'un schéma directeur "nitrates",

CONSIDERANT qu'il est de l'intérêt du Syndicat des Eaux de la Région Messine d'étudier l'ensemble des actions permettant de réduire la concentration en nitrates du Rupt de Mad;

### DECIDE

- **D'APPROUVER** le projet de réalisation d'un schéma directeur "nitrates" pour un montant de 35 000 € TTC.,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant de préparer et d'engager les procédures de consultations conformément aux dispositions du Code des marchés Publics,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout acte et document s'y rapportant.
- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles le syndicat peut prétendre.

Le Président du SERM



René DARBOIS